La Brède ■ Montesquieu

Vous me parleriez de toute l'Europe, moi je vous parlerais de mon village de La Brède.

Ville de La Brède

Actualités de Septembre 2012

Édito

Si le bulletin municipal de septembre est consacré essentiellement à la jeunesse, ce n'est pas seulement car ce mois est celui de la fin des vacances et de la rentrée scolaire, mais aussi pour vous faire prendre conscience de la place primordiale que prennent vos enfants dans la politique municipale.

En effet, au-delà du personnel communal chargé de l'entretien et du fonctionnement des locaux scolaires, des accueils périscolaires et de loisirs, de l'assistance aux enseignants de l'école maternelle et de la gestion administrative des services rendus aux élèves, qui représentent une part importante de la masse salariale de la Collectivité, de nombreuses actions sont menées chaque jour en direction de la jeunesse brédoise.

Il revient à la Commune d'assurer l'entretien des écoles, mais aussi de les agrandir si nécessaire, ce qui représente des investissements importants : au cours de ce mandat, j'ai ainsi fait procéder à l'extension des deux établissements scolaires, anticipant ainsi sur les besoins des générations d'élèves à venir.

Mais la Municipalité ne compte pas en rester là et le projet de jardin public, dont les travaux débuteront cet automne, accordera une large place aux loisirs des enfants et adolescents (jeux, aire multisports, skate-parc…). De même, avec l'aménagement de l'Espace Pousse et le recrutement d'un animateur spécialisé, nous préparons pour les mois à venir un véritable projet d'accueil et d'accompagnement à destination des adolescents. Nous vous en dirons davantage dans un prochain bulletin.

Parce que la jeunesse est notre avenir, nous nous devons de lui donner tous les moyens de son épanouissement.

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

SPÉCIAL JEUNESSE

Cap sur la Rentrée

La rentrée des classes est toujours un moment particulier dans le rythme d'une année, pour les enfants et leurs parents. C'est aussi un temps fort pour la Municipalité qui doit adapter les services aux effectifs des établissements. Cette année, La Brède compte une ouverture de classe à l'école primaire et il n'y a pas de fermeture de classe en maternelle. L'anticipation de ces évolutions et les travaux d'extension réalisés vont donc permettre d'envisager sereinement cette rentrée.

Les travaux d'agrandissement de l'école primaire débutés en juin se poursuivent avec le gros œuvre. Afin de perturber le moins possible les élèves et leurs enseignants, deux classes ont été déplacées et la classe de CP a été installée dans l'extension de l'école maternelle, le temps des travaux. La deuxième salle de ce nouveau bâtiment est dédiée à l'accueil périscolaire maternel qui bénéficie enfin d'un local adapté à ses besoins.

Travaux estivaux

Cet été, des travaux ont été réalisés dans les établissements scolaires, ils ont concerné entre autres :

A l'école maternelle :
- Amélioration dans les salles de classes (étagères, robinetterie, peinture et autres petits travaux)
- Aménagement de la cour de récréation pour accueillir les élèves de CP de l'école primaire (pose de barrière, clôture et portail)
- Aménagement de la nouvelle salle de classe et de la salle périscolaire dans l'extension de l'établissement.

A l'école primaire :
- Restaurant scolaire : mise en place du self et carrelage des murs de la cuisine
- Sécurisation de l'escalier de la cour de récréation
- Cheminement doux entre l'école primaire et l'école maternelle
- Mise en place de l'alarme aux nouvelles normes.

Quelques chiffres de cette rentrée :

- **7 établissements scolaires publics et privés**
- **+ de 2500 enfants scolarisés**
- **24 Agents municipaux** (animateurs, Atsem, agents techniques)
- **300 000 € : Coût des travaux d'agrandissement de l'école Primaire**

bulletin municipal

COUP DE PROJECTEUR sur les services dédiés

Restauration Scolaire

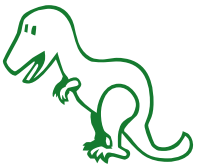

Un « self-service » comme les grands !
A la rentrée, les élèves de l'école primaire Jean Cazauvieilh ont découvert avec joie le tout nouveau self-service du restaurant scolaire.
Cette nouvelle forme de restauration collective a entraîné une petite révolution à la cantine : les enfants entrent désormais dans le self-service au fur et à mesure, en fonction des places qui se libèrent. (Ils étaient auparavant répartis en 2 services de 11h50-12h30 et de 12h40-13h20). Désormais ils prennent seuls l'entrée, le plat chaud, le fromage et le dessert, ce qui leur confère une certaine autonomie bien que cela se déroule sous la surveillance des agents de restauration.
Le montant de l'opération s'élève à 15 000 €.

3 questions à...

Marguerite BRULÉ, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse

Qu'est-ce qui a amené la Municipalité à mettre en place ce service ?
Avec l'augmentation des effectifs et la création d'une nouvelle classe à l'école primaire, le restaurant scolaire atteignait son niveau de saturation. Nous avions le choix entre agrandir le bâtiment et recruter du personnel ou bien créer un self. La Municipalité, toujours soucieuse du budget de la commune, devait trouver la meilleure solution dans l'intérêt de tous. Nous avons choisi cette deuxième option car elle présentait de nombreux avantages.

Quels sont les avantages de ce nouveau service ?
Les élèves sont beaucoup plus autonomes, le bruit ambiant et les délais d'attente en salle sont réduits. Ils ont plus de temps de détente avant la reprise des cours, ce qui n'était pas le cas auparavant. Le rythme de chacun est respecté. De plus, un self-service augmente la capacité d'accueil sans avoir à agrandir le restaurant scolaire grâce à une meilleure fluidité du service. Enfin, le self demande moins d'effectifs au service, le personnel peut alors être déployé sur d'autres fonctions (notamment sur l'école maternelle).

Comment avez-vous travaillé sur ce projet ?
Ce projet a demandé du temps car il a nécessité une concertation avec les différents acteurs de l'école : élus, personnel municipal, enseignants, parents d'élèves. Nous avons dû réaliser une étude de faisabilité et une consultation des entreprises. Avec les différents partenaires, nous sommes allés à la rencontre d'autres écoles utilisant un self. C'est ainsi que nous avons d'ailleurs pu affiner notre projet en optant pour un self mobile moins coûteux et qui ne nécessitait pas de gros travaux.

Cantine scolaire : nouveaux tarifs

La Municipalité a souhaité revoir les tarifs de la cantine pour l'année 2012/2013 afin d'élargir l'éventail des tarifs pour mieux tenir compte des ressources des familles.
Le coût d'un repas cantine est estimé à 6,40 € pour les enfants de l'école primaire et de 5,80 € pour les repas « portage à domicile des personnes âgées ».
Pour le calcul du quotient familial, les ressources prises en considération seront les revenus figurant sur les avis d'imposition ou de non imposition avant abattement (salaires, pensions alimentaires, revenus fonciers, capitaux mobiliers...).

- QF de 0 € à 300 € : 1,45 € (au lieu de 1,40 €)
- QF de 301 € à 500 € : 1,80 € (au lieu de 1,75 €)
- QF de 501 € à 700 € : 2,30 € (au lieu de 2,25 €)
- QF de 701 € à 900 € : 2,80 € (au lieu de 2,75 €)
- QF de 901 € à 1200 € : 3,00 € (au lieu de 2,95 €)
- QF de 1201 à 1600 € : 3,30 € (au lieu de 3, €)
- QF de 1601 à 2000 € : 3,60 €
- QF > 2001 € : 4,00 €

Enfants hors commune : 4,70 € (au lieu de 4,55 €)

Les enfants inscrits en classe d'intégration scolaire (CLIS) se verront appliquer la grille tarifaire des enfants brédois, modulable selon les QF.

Pédibus

A partir du 1er octobre, la ligne de « bus à pied » reprend du service : elle permet d'accompagner vos enfants, de votre domicile à l'école.
Ce déplacement s'effectue le matin sur le trajet domicile-école. Le pédibus emprunte des itinéraires précis à des horaires fixes. Il est conçu pour être rapide et direct (10 à 15 minutes de marche maximum) mais en privilégiant toujours la sécurité des parcours.
A tour de rôle, des parents accompagnateurs conduisent à pied un groupe d'enfants vers l'école tout en effectuant des arrêts sur le trajet pour récupérer des enfants qui rejoignent le groupe.
Chaque groupe de huit enfants nécessitera deux accompagnateurs. Deux lignes desserviront l'école maternelle et l'école primaire de La Brède.
Pour vous inscrire et pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Nathalie Gipoulou par mail : ngipoulou.pedibus@orange.fr

Bureau Information Jeunesse

Rentrée étudiante
Comme chaque année, le Bureau Information Jeunesse de La Brède accompagne les étudiants dans leurs démarches : logement, restauration, transport, petits « boulots », activités sportives et culturelles,... Des plaquettes d'information et des offres d'emplois sont mises à leur disposition.

Relais Baby-sitting
Ce service gratuit met en relation les parents et les jeunes babysitters : mise à disposition d'un listing pour les gardes d'enfants et les cours particuliers, diffusion de petites annonces locales, conseils sur la rémunération...

Pour plus d'informations :
Espace Info Jeunes - 3 avenue Charles de Gaulle - 33650 La Brède - Tél. : 05 56 78 43 82
Ouverture : Mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h

à la Jeunesse

Afin d'accompagner au quotidien les familles brédoises, la Municipalité met en place de nombreux services (facultatifs pour une collectivité) avant, après l'école et aussi pendant le temps du repas.

Le temps des loisirs

L'accueil Périscolaire

Parce qu'il est parfois difficile aux parents qui travaillent de déposer ou de récupérer leurs enfants à l'heure, la Ville de La Brède met à la disposition des familles un accueil périscolaire le matin et le soir dans les écoles maternelles et élémentaires. Cet accueil est assuré par une équipe d'animateurs diplômés. Ils sont 10 au total, et leur nombre augmente en fonction de la demande qui s'accroît chaque année.

En 2011/2012, environ 347 enfants scolarisés ont bénéficié de ce service. L'accueil périscolaire est un lieu de détente, de loisirs, de repos dans l'attente de l'ouverture de la journée scolaire ou du retour en famille. Goûter, petits jeux, jeux de société, ateliers culturels et sportifs... L'inscription se fait auprès du service enfance jeunesse - Mairie de La Brède : Fabienne Constantin ou Christine Sauvaget au 05 57 97 18 52 ou au 06 26 74 43 25.

Accueils de Loisirs

Deux structures accueillent les enfants tous les mercredis en période scolaire :
« Les Farfadets » pour les 3/5 ans (32 places)
« Les Mirolots » pour les 6/12 ans (48 places)

L'équipe de 8 animateurs permanents municipaux les accompagne dans leur autonomie, et développe un esprit solidaire. Ils les sensibilisent à l'écocitoyenneté, à la création artistique, aux activités sportives et à la vie en communauté.

Les accueils s'effectuent dans les locaux des écoles de la commune de 7h30 à 18h30.

Renseignements et réservations :
ALSH LES MIROLOTS : Benjamin LACROIX - directeur de la structure – 05 56 20 28 78
ALSH LES FARFADETS : Jérémy LAPORTE - directeur de la structure - 05 56 78 47 52

Retour sur les vacances d'été

C'est en moyenne plus de cinquante enfants qui ont fréquenté l'Accueil de Loisirs « Les Marmottes » et participé aux différents projets d'activités qu'ils soient à la journée ou à la semaine.

C'est ainsi que 15 jeunes de 9 à 12 ans sont partis à Bombannes, 14 enfants de 4 à 7 ans à Aubeterre sur Dronne et 12 enfants au centre du Graoux à Belin-Beliet. Certains enfants participant aux sports vacances ont pu pratiquer du golf à Bordeaux Lac et du catamaran encadré par Tomas, l'animateur sportif de l'accueil de loisirs.

La fin du mois de juillet s'est clôturée par un spectacle et un apéritif préparés par les enfants sur le thème des légumes du jardin. En août, l'objectif était celui de réaliser un album photos avec les 3/5 ans et un court-métrage avec les 6/11 ans.

Un bel été de passé, vivement les prochaines vacances !!!

Retrouver l'album des vacances sur www.labrede-montesquieu.fr

Ouverture de la structure du 29 octobre au 9 novembre 2012. Une enquête circulera pour les vacances de Noël afin de déterminer la semaine d'ouverture de l'accueil de loisirs.

Renseignements et réservations :
Fabienne CONSTANTIN – Mairie de La Brède - 05 57 97 18 52 ou au 06 26 74 43 25

Les coups de pouce de la rentrée

Soutien aux familles
Afin de favoriser l'accès des enfants aux loisirs sportifs et culturels, **le CCAS peut accorder une participation financière de 50 € par enfant** (jusqu'à 18 ans) aux familles les inscrivant à des activités associatives brédoises et dont le quotient familial n'excède pas 800 €.

Des tarifs préférentiels pour la Piscine
Depuis 2003, la commune de La Brède a signé une convention de partenariat avec la commune de Villenave d'Ornon afin que **les brédois puissent bénéficier de tarifs d'entrée préférentiels identiques à ceux consentis aux villenavais**, d'une priorité dans la planification des activités d'animations telles que les leçons de natation, d'aquagym ainsi que l'accès à des activités de natation scolaire.
Pour bénéficier de ces tarifs, présentez-vous en Mairie avec un justificatif de domicile et une photo d'identité afin de créer votre carte pass.

Formation BAFA pour les habitants de la CCM
Une formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est mise en place par la communauté de communes de Montesquieu en partenariat avec l'association des Francas et les communes membres. Les habitants du territoire bénéficient ainsi d'un tarif préférentiel pour accéder à ces stages. Vingt places sont disponibles pour les jeunes du territoire, à condition d'avoir 17 ans au premier jour du stage de formation générale (le 29 octobre 2012).
Tous les renseignements nécessaires pour vous inscrire sont sur le site **www.cc-montesquieu.fr**

Vous pouvez aussi contacter la Communauté de Communes au jeunesse@cc-montesquieu.fr ou par téléphone au 05 57 96 43 62.

Brèves

Plan officiel de La Brède

Le nouveau plan est arrivé : financé en intégralité par les annonceurs et distribué aux nouveaux brédois, il est aussi à votre disposition à l'accueil de la mairie et sur le site internet.

Une nuit de théâtre

La Compagnie LA JOYEUSE présente « PARADE NUPTIALE Lino Rouge et Nuit de chien » **du samedi 6 au dimanche 7 octobre 2012 de 21h à 6h30** - Gymnase 2 - avenue Capdeville à La Brède (33650).

« Spectateurs et acteurs, allons ensemble jusqu'au Bout de la nuit, lorsque le temps écoulé entre éveil et endormissement, les uns et les autres tissent des liens inoubliables entre le pain quotidien et les histoires d'amour théâtral. »

Entrée : libre participation au chapeau
Tout le programme sur : www.cielajoyeuse.net
Renseignements/réservations :
Office du tourisme 05 56 78 47 72 ou 06 84 07 56 90

Rugby

Une nouvelle saison de rugby commence, notre école de rugby labellisée FFR attend vos enfants de 5 à 19 ans tous les samedis de 14h à 16h dès le 8 septembre au stade du bourg.
Pour tout renseignement, contactez Mathieu Foulon au 06 72 95 96 49

Yoga

Après plus de 20 ans d'animation du cours de yoga sur notre commune, le 30 mai dernier Bernard Morell a assuré sa dernière séance. A l'issue de la traditionnelle remise de cadeaux en remerciement pour son remarquable engagement, Bernard Morell a confirmé le passage du témoin à **Joëlle Morpan** qui assurera la continuité des cours à partir du **premier mercredi du mois d'octobre à 18 heures** au Collège Rambaud de La Brède. (Renseignements 05 56 78 40 67).

Montesquieu Voyageur

Tous ensemble au Château

Rendez-vous incontournable de ces Journées du Patrimoine, pour la 8e édition, **la Municipalité et le Cercle des Amis de Montesquieu vous accueillent au Château de La Brède Samedi 15 septembre 2012**. Cette année nous voyagerons au travers de l'Europe et nous découvrirons combien l'influence des récits de voyages sur l'évolution des idées en France fut très importante au XVIIIe siècle.

Le professeur polonais Pawel MATAYASZEWSKI nous fera le plaisir de revenir à La Brède pour évoquer la visite de Montesquieu à Lunéville et sa rencontre avec Stanislas, Roi de Pologne. Puis **le professeur Luigi DELIA** abordera le séjour du philosophe en Angleterre qui inspira son œuvre littéraire.

Bruno BELHOSTE, auteur du roman « Paris Savant » et **lauréat du Prix littéraire 2012** sera présent pour dédicacer son ouvrage.

Cette journée se terminera par **un voyage en Italie avec la Compagnie Christine Grimaldi** : dans un florilège de danses de la renaissance française et italienne, « IL BALLO DI CORTE » vous transportera dans les cours européennes du XVIe et du début du XVIIe.

Ce 15 septembre sera aussi **une occasion unique pour tous d'admirer le château mis en lumière à la tombée de la nuit.**

Tribunes Libres

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3 500 habitants.

La Brède Ensemble

Après le temps des vacances, voici venu le temps de la rentrée pour chacune et chacun d'entre vous. Si la période estivale est souvent synonyme de trêve, vous aurez remarqué que la commune n'a pas fait de pause dans l'amélioration de votre cadre de vie.

Ainsi, les services techniques ont profité de ce temps pour réaliser divers travaux ici et là, l'extension de l'école primaire poursuit son cours dans les délais impartis, et la Réserve Communale de Sécurité Civile a été activé, à la demande des élus, pour faire face à la canicule du mois d'août et assurer ainsi une veille sanitaire pendant les chaudes journées de l'été.

Septembre, c'est aussi des rendez-vous à ne pas manquer, à commencer par les Rencontres de la Vie associative, puis la journée du patrimoine avec « Montesquieu et nous » au Château de La Brède.

Bonne rentrée à tous.

La Brède aux citoyens

Nous sommes tous invités sur le Pré de l'Espérance...

- En 2043 pour récupérer, enfin, notre terrain et ce qu'il restera des salles en polycarbonate après 30 ans d'utilisation privée.
- Ou avant, mais dans ce cas, nous serions sûrement invités à mettre la main à la poche pour prendre le relais des emprunts contractés par les investisseurs.

Voilà le plan dans lequel M. le Maire et les 20 conseillers majoritaires nous ont embarqués le 16 juillet dernier en approuvant le bail emphytéotique, base d'un montage risqué d'après nous pour les finances de la commune.

Détails dans notre prochain journal.

laplante • www.laplante.fr • Tél. : 05 56 97 15 05

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication • Photos : Mairie • Impression : Laplante à Mérignac • Tirage à 1700 exemplaires
Document imprimé avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés durablement • Ne pas jeter sur la voie publique • Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1, place Saint-Jean-d'Étampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex • Tél. : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.fr